

Syndicat **CGT** des Territoriaux de la Ville d'Arles et du CCAS

Mise en place du stationnement réglementé à **ARLES**

Lors du Comité Technique du 3 février 2016, dans le cadre des questions diverses, la CGT demande l'exonération de l'abonnement de stationnement qui sera obligatoire pour stationner aux abords du centre ville au printemps prochain pour les agents communaux travaillant dans le centre ville.

L'Adjoint au Personnel nous répond qu'il n'y aura aucune exonération, pour aucun agent. Qu'il n'y aura aucune négociation à ce sujet.

Face à cette fin de non-recevoir, nous lançons une pétition. En effet, il est inconcevable que les agents (notamment la filière administrative) subissent encore une baisse de leur pouvoir d'achat.

POUR RAPPEL

Le point d'indice des fonctionnaires est gelé **depuis le 1er juillet 2010**, ce qui se traduit par les pertes suivantes (par catégorie pour les échelons de fin de grade) :

- 107 €/mois pour un adjoint administratif principal de 1ère classe ;
- 130 €/mois pour un rédacteur principal de 1ère classe
- 182 €/mois pour un attaché principal

A cela s'ajoute l'augmentation de la contribution retraite **depuis le 1er janvier 2011**, ce qui se traduit par les pertes suivantes (part catégorie pour les échelons de fin de grade) :

- 28 €/mois pour un adjoint administratif principal de 1ère classe ;
- 34 €/mois pour un rédacteur principal de 1ère classe ;
- 47 €/mois pour un attaché principal

Et Maintenant pour aller travailler, il va falloir payer !!!

- abonnement annuel de 60€ pour stationner sur des parkings longue durée sans garantie d'avoir un emplacement pour la journée (en particulier le mercredi matin, jour de marché)
- 120€ pour les agents résidant dans les communes limitrophes
- aucun parking de délestage gratuit avec transport doux pour se rendre au centre ville

AU même titre que pourraient le faire les travailleurs d'une grande entreprise de 1200 employés, les agents territoriaux et CCAS travaillant au centre ville demandent à leur employeur la prise en charge de leurs frais de stationnement

Pour la défense de votre pouvoir d'achat...

**SIGNEZ la pétition qui tournera dans votre service à compter
du 15 février 2016**

